

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Avec les 22 communes qui la composent, Orléans Métropole a lancé le 12 janvier les Assises de la Transition et de la Résilience. Neuf thématiques y sont traitées au cours d'échanges dans des ateliers, animations et événements jusqu'en avril : rénovation énergétique, alimentation et agriculture durable, mobilités, ville durable, risque inondation, énergies renouvelables, déchets et économie circulaire, biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques. Ces moments s'adressent à vous, habitants de la métropole qui souhaitez vous investir sur ce sujet, à titre personnel ou parce qu'acteurs dans la vie de la métropole, quel que soit votre engagement et les sujets qui vous intéressent ou vous préoccupent.

Depuis 2018, Saint-Jean de Braye s'est inscrite dans la démarche de Ville en Transition. A partir de comportements quotidiens – trier ses déchets, économiser l'eau, se déplacer à vélo, imaginer le développement de la ville – nous pouvons traiter de manière résolue et systématique la question écologique et durable. La transition est le fil conducteur de nos actions, elle est prioritaire dans nos projets urbains. Nous adhérons donc fortement à la démarche métropolitaine pour mettre en commun nos expériences et faire de toutes les communes qui composent notre métropole des territoires résilients.

Pérenniser un développement durable, s'engager dans une transition écologique et sociale, participer à une démarche collective pour faire une ville et une métropole en transition, voilà un objectif enthousiasmant pour un meilleur avenir. Participez ! Rendez vous sur www.orleans-metropole.fr

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

GROUPES DE L'OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

Nous devons nous soucier des gens qui travaillent pour notre bien commun. Nos agents municipaux nous confient leurs souffrances, fautes d'être prise en compte par la majorité municipale. Leur discours est clair, pas de revendications, pas de discours agressifs : de la considération et de l'écoute. Une hiérarchie capable de développer les compétences et la promotion interne par la reconversion pour limiter les embauches.

C'est la démonstration d'un manque cruel de leadership à gérer les équipes, à fédérer et assurer la cohésion indispensable à la qualité du service public dont vous constatez les dysfonctionnements.

Nous ne pouvons pas admettre des difficultés sur ce poste qui représente 65 % de notre budget. Une situation extrêmement dégradée, il est important que vous en soyez alerté.

Jean-Noël Robin, Christine Bouret, Philippe Ragey

Les textes sont, sur le fond et sur la forme, de la responsabilité de leurs auteurs. Le règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que les textes ne traitant pas d'un sujet local seront refusés.